

# AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE SAINTE-SIGOLENE

**Enquête publique préalable au déclassement d'une partie de la  
voie communale entre les bâtiments de la S.A.S. RIBEYRON et  
le bassin d'orage à la ZI Les Taillas  
de la commune de SAINTE-SIGOLÈNE**

Par arrêté du 24 septembre 2020, le Maire de Sainte Sigolène a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable au déclassement d'une partie de la voie communale entre les bâtiments de la S.A.S. RIBEYRON et le bassin d'orage à la ZI Les Taillas

M. Lucien FAYARD a été désigné par le Maire commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Sainte Sigolène du 15 au 30 octobre 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie le vendredi 30 octobre de 15 heures à 17 heures. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de Sainte Sigolène ou par correspondance à transmettre au commissaire enquêteur à la mairie.

Cet avis est affiché en Mairie, sur le panneau lumineux, à la zone industrielle des Taillas à l'intersection de la voie en question et de l'allée Louis Pasteur et sur le site internet de la commune : [www.sainte-sigolene.fr](http://www.sainte-sigolene.fr).

Au terme de l'enquête, l'approbation du déclassement d'une partie de la voie communale entre les bâtiments de la S.A.S. RIBEYRON et le bassin d'orage à la ZI Les Taillas sera réalisée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire,  
Dominique FREYSSNET